

# Recherche & Internat

Vous êtes intéressé(e) par la recherche ? Vous avez décidé de s'élancer en un Master 2 Recherche ? Vous recherchez des informations pratiques sur l'année recherche, suivez le guide !

Le Master 2 Recherche est un diplôme qui remplace le diplôme d'études approfondies (DEA) suite à l'harmonisation européenne du système universitaire (LMD). Il se réalise après la validation d'un Master 1. L'année recherche est un financement interministériel permettant l'accès à un objet de recherche ou les internes.

Un Master 2 Recherche peut être ainsi s'élancer sans avoir le financement «année-recherche». Faisons le point !

## Master 2 Recherche

**A**u cours de leur formation pratique, les internes en médecine, pharmacie et odontologie, ont la possibilité de s'élancer en un Master 2 Recherche dans le cadre (ou non) d'une année-recherche.

Le Master 2 Recherche comprend des cours théoriques et surtout la réalisation d'un objet de recherche. Les stages effectués au cours d'une année-recherche ne sont pas pris en compte dans les obligations de formation pratique s'élucubrées ou chaque diplôme d'études spécialisées (DES).

Lors de vos stages et de vos rencontres avec les universitaires, allez de votre objet avec eux. Ils pourront vous éclairer sur les possibilités de votre CHU ou d'un autre, vous orienter sur des Masters 2 Recherche intéressants dans votre discipline, sur des laboratoires de recherche qui pourraient vous accueillir, sur un thème ou un objet précis.

De nombreux Masters 2 Recherche existent et dans diverses disciplines. L'inscription est variable selon

les universités, soit à l'entrée en septembre, soit en fin d'année (juin). Chaque Master 2 Recherche a des conditions d'admission particulières. En général, le dossier d'inscription au master se télécharge sur le site de l'université concernée. Renseignez-vous le plus vite possible auprès des services de scolarité des UFR organisatrices de ces Masters 2.

Une fois un thème ou un objet sélectionné, contactez le responsable du Master 2 auquel vous souhaitez vous inscrire, le responsable du laboratoire où vous réaliserez votre objet, et votre futur directeur de recherche.

Cette formation se met avant tout d'abord à mener à bien un objet de recherche selon les règles internationales avec des équipes de recherche agréées. Elle est nécessaire pour ceux qui souhaitent poursuivre une carrière universitaire (MCU-PH, PU-PH, professeurs attachés). Elle est le plus souvent suivie d'une thèse des universités (Doctorat, 3e cycle). Les postes d'assistants (AHU) ne nécessitent pas un tel cursus.

## Année-recherche

L'année recherche s'effectue sur une période continue comprise entre le 1er novembre et le 31 octobre de l'année suivante. L'interne se voit doté d'un financement. Il bénéficie d'une rémunération, égale à la moyenne des salaires de deuxième et troisième années d'internat, pendant un an. L'interne n'est plus en poste mais est inscrit en Master 2 Recherche dans la discipline de son choix, avec l'objectif final de validation de ce Master.

L'interne conserve la possibilité de s'élancer des gardes au cours de son année recherche.

Le nombre d'années recherche accordées est fixé à l'intérieur de tous les ans. Elles sont attribuées en fonction de la qualité pédagogique de l'objet et du rang de classement au concours de l'internat. 180 internes en médecine, pharmacie et odontologie ont pu bénéficier d'une année-recherche ou l'année universitaire 2006-2007, et autant ou l'année universitaire 2007-2008. (*Répartition: voir Tableau 1*).



### > **Dossier de candidature d'une année-recherche**

Renseignez-vous tout d'abord auprès du service scolarité de l'UFR dont vous dépendez.

Le dossier de demande d'année de recherche comprend généralement les items suivants :

- Vos coordonnées complètes et l'année de réussite au concours de l'internat
- Un résumé du projet de recherche (but et titre du projet, méthodologie, résultats attendus, conclusions)
- Une lettre de motivation (raisons du choix de l'année de recherche, du choix du sujet et du laboratoire d'accueil)
- Votre curriculum vitae (Master 1, Master 2, inscription en thèse de doctorat, présentations orales, publications sous formes d'articles, de résumés)
- Détails du projet de recherche (sujet de recherche, intérêt général

et scientifique, objectifs, situation dans le contexte scientifique et médical au niveau national et international, méthodologies utilisées, résultats et retombées attendues, conclusions et perspectives, bibliographie)

- Coordonnées et curriculum vitae du directeur de recherche

### > **Pas d'année recherche : d'autres financements possibles ?**

Ne soyez pas désespéré ! Sans année de recherche, d'autres financements sont possibles ! Des financements publics et privés sont à envisager, comme des laboratoires, des CHU, des aides régionales, des bourses obtenues auprès de fondations, de mutuelles ou d'institutions pour la recherche ... Renseignez-vous le plus tôt possible auprès de différents organismes pour ne pas rester le bec dans l'eau si votre année de recherche ne vous est pas accordée.

Vous avez toujours la possibilité de prendre des disponibilités et d'effectuer des déplacements en dehors de l'école. Discutez de tous ces facettes avec vos aînés qui sont déjà passés par là (MCU-PH, PU-PH, directeur de laboratoire de recherche, internes, ...), et avec le coordinateur du DES ou des internes en cours de Master 2 Recherche.

Le Master 2 Recherche permet à l'interne d'engager une démarche intellectuelle sur un travail de recherche et d'acquiescer la capacité de critique des études publiées. L'interne se sera amené ainsi à développer son sens critique, apprendra à poser les bonnes questions et à y répondre avec différentes méthodes, analyse et présente les résultats de l'étude.

Pour tout autre enseignement, consultez le site Internet [www.fnsip.fr](http://www.fnsip.fr).

Tableau 1 : Répartition des attributions des années Recherche 2007-2008

Zones géographiques Interrégions	Médecine	Pharmacie	Odontologie (répartition nationale)
Ile-de-France	27	7	-
Nord-Est	29	4	-
Nord-Ouest	25	3	-
Rhône-Alpes	13	4	-
Ouest	23	4	-
Sud	11	4	-
Sud-Ouest	16	4	-
DOM (Antilles-Guyane)	3	-	-
Total	147	30	3



### FNSIP, Partenaire de la Fondation d'entreprise Groupe Pasteur Mutualité

La Fondation GPM attribue chaque année des bourses d'une valeur globale de 60 000 euros. Chaque lauréat pourra bénéficier d'une bourse d'un montant allant jusqu'à 20 000 euros destinée à l'aide dans le financement de son projet de recherche.

[www.fondationgpm.fr](http://www.fondationgpm.fr)

